

Vainca®

LE CANCER

NOUVELLES RECHERCHES BIOMEDICALES

**Transmettez votre patrimoine
à une cause qui vous tient à cœur**

**Faire un legs pour accélérer
la Recherche contre le Cancer**



**Association ayant pour but exclusif la Recherche Scientifique et Médicale.
Association habilitée à recevoir dons et legs**

LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER

Aujourd'hui en France, le nombre de cancers a doublé en France, nous sommes tous touchés de près ou de loin par cette maladie : 1 homme sur 2 et 1 femme sur 3 seront frappés par un cancer au cours de leurs vies.

Grâce aux progrès de la Recherche, on réussit désormais à guérir un malade sur deux.

► Tendances globales

Les Statistiques de l'INCa (Institut National du Cancer) montrent une amélioration :

- Les chances de survie après un cancer s'améliorent globalement pour les 3 cancers les plus fréquents en France : cancer de la prostate, du sein et colorectal.
- La durée de vie après 5 ans se rallonge, allant jusqu'à 22% de plus pour certaines tumeurs.
- Cependant certains cancers restent d'un mauvais pronostic comme le cancer du pancréas. De même on note une augmentation de nouveaux cas de certains cancers, comme le cancer de la prostate et du testicule chez l'homme, dont l'incidence a été multipliée respectivement par 2 et 5 entre 1980 et 2016.

► De nouvelles méthodes prometteuses

Les méthodes de diagnostic précoce s'affinent, de nouvelles stratégies thérapeutiques se développent :

- **Thérapies ciblées dites « personnalisées »** : choisies après avoir réalisé une cartographie génomique des tumeurs par des techniques de séquençage haut débit permettant de choisir le bon médicament pour les patients en fonction des altérations moléculaires détectées
- **Immunothérapies** : stimuler la réponse immunitaire dirigée contre les cellules cancéreuses.

Ces nouvelles voies thérapeutiques représentent un immense espoir pour tous les patients. Face à la maladie, le meilleur moyen pour gagner ce combat réside dans la recherche.

► Témoignage :

« Des avancées considérables ont été réalisées ces dix dernières années, mais il reste encore du chemin à accomplir pour mieux comprendre les mécanismes de survenu de certains cancers et de pouvoir proposer de nouveaux traitements efficaces. »

Pour cela les chercheurs ont besoin de votre soutien pour une recherche active pour que tous les cancers soient un jour efficacement combattus. »

Professeur Franck GRISCELLI

(Directeur de Recherche, laboratoire ESTeam, INSERM UMRS935)

**Seuls les dons et la générosité de tous
nous permettent de mener à bien nos actions
et aider les chercheurs qui travaillent sans relâche
pour lutter contre le Cancer.**

UN PROJET QUI A DU SENS : FAIRE UN LEGS

► Qu'est ce qu'un legs ?

Le Legs est une disposition sous forme de testament qui vous permet de transmettre tout ou partie de vos biens meubles ou immeubles qui seront dévolus après votre décès aux personnes de votre choix ou à la cause que vous aurez choisie.

► Comment faire votre legs ?

Il existe 3 types de legs, vous pouvez choisir le legs le plus adapté à votre volonté :

- **Le legs universel concerne la totalité de votre patrimoine**
- **Le legs à titre universel concerne une fraction de votre patrimoine**
- **Le legs particulier concerne des biens déterminés.**

► Vous pouvez rédiger :

- **Un testament olographe** : sur une simple feuille de papier datée et signée, vous rédigez vos dispositions à la main.

N'oubliez pas : il est important de faire enregistrer votre testament au Fichier Central des Dispositions de dernière Volontés. Ce qui vous garantit le respect de vos volontés.

- **Un testament authentique** : obligatoirement passé devant un notaire, en présence d'un deuxième notaire ou deux témoins, le Notaire se chargera de transcrire en termes juridique votre testament conformément à votre volonté. Cette solution vous offre une véritable sécurité juridique.

Même si vous avez désigné VAINCRE LE CANCER – NRB comme légataire, vous êtes libre de modifier à tout moment votre testament et disposez de vos biens comme vous le souhaitez jusqu'à votre décès.

► Fiscalement

Seules certains fondations et associations sont habilitées à recueillir des legs en exonération de droits de succession.

VAINCRE LE CANCER – NRB a pour but exclusif la recherche scientifique et médicale, les legs et donations qui lui sont consentis sont exonérés de droits de succession et d'enregistrement.

Vous avez ainsi la garantie que la totalité de votre legs ou donation ira à la Recherche contre le Cancer conformément à votre volonté.

► Le Respect de vos volontés :

L'Association **VAINCRE LE CANCER – NRB** s'engage à respecter votre volonté conformément aux termes de votre testament et à utiliser la totalité de votre don pour le financement d'actions de recherche contre le Cancer.

► Que se passe-t-il si vous avez des enfants ou un conjoint ?

C'est à vous seul qu'il revient de choisir la part que vous souhaitez transmettre, en fonction de votre situation familiale personnelle.

La part dont vous pouvez disposer librement est la « **quotité disponible** », la part qui revient légalement à vos descendants est la « **réserve** ».

Si vous avez des enfants, le legs ne pourra pas dépasser la quotité disponible. En l'absence d'enfants ou de petits enfants, si vous êtes marié, votre conjoint devient héritier réservataire, une partie de votre patrimoine lui revient.

Si vous n'avez pas d'héritier réservataire vous pouvez disposer comme vous l'entendez de la totalité de votre patrimoine.

| Nombre d'enfants | Réserve obligatoire | Quotité disponible |
|-------------------|---------------------|--------------------|
| 1 enfant | 1/2 | 1/2 |
| 2 enfants | 2/3 | 1/3 |
| 3 enfants et plus | 3/4 | 1/4 |

► Exemples de legs :

● Legs à titre particulier :

Ceci est mon testament qui révoque toutes dispositions antérieures. En cas de décès, je lègue à titre particulier tout l'argent que je possède sur mes comptes bancaires, livrets d'épargne et mes avoirs financiers à l'Association VAINCRE LE CANCER – NRB, afin qu'elle les utilise pour ses recherches contre le Cancer. Fait à... le... Signature

● Legs universel :

Je soussignée, Madame née le et demeurant à révoque toutes dispositions antérieures et prend les dispositions testamentaires suivantes : j'institue pour légataire universel sur la totalité des biens meubles et immeubles que je possède à l'Association VAINCRE LE CANCER – NRB dont le siège est Hôpital Paul Brousse, 12 avenue Paul Vaillant Couturier à Villejuif (94800) Fait à ... le ... Signature

► Parlez en à votre Notaire

Votre notaire est votre interlocuteur privilégié. Il saura vous conseiller pour rédiger votre testament et que vous puissiez ainsi laisser à la cause qui vous tient à cœur une partie de votre patrimoine.



Vous désirez en savoir plus sur notre Association et comment nous aider, contactez nous à l'adresse suivante :

VAINCRE LE CANCER – NRB
Hôpital Paul Brousse - 12-14 avenue Paul Vaillant Couturier – 94800 VILLEJUIF
Téléphone : 01 80 91 94 60

POURQUOI FAIRE UN LEGS À VAINCRE LE CANCER – NRB ?

- Rédiger votre testament vous permet de décider de l'attribution des biens que vous avez réunis au cours de votre vie et de savoir que **vosre patrimoine sera utilisé pour la cause qui vous tient à cœur**.
- En faisant un legs, vous marquez **vosre solidarité et vosre générosité** envers tous les patients et leurs familles.
- Vous permettez de **faire avancer la Recherche** contre le Cancer, synonyme d'espoir de guérison pour les patients.
- En vous impliquant aux côtés de VAINCRE LE CANCER – NRB, **vous partagez nos valeurs d'humanité, d'entraide et de soutien** désintéressé aux chercheurs INSERM et CNRS qui œuvrent pour mieux comprendre les mécanismes de la maladie et mettre au point des stratégies thérapeutiques innovantes pour guérir toujours plus de patient et toujours plus vite.

► Exemples de nos Financements :

Dans le respect du Plan Cancer 3 et initiatives de l'Institut National du Cancer (INCa), nous avons financé :

- **1 Séquenceur nouvelle génération (NGS) Illumina Assy, TLA My Seq2** pour explorer et analyser l'ensemble des mutations génétiques d'une tumeur d'un patient pour un traitement rapide et adapté, avec une thérapie ciblée et personnalisée en fonction du profil génétique de la tumeur du patient. (Service d'Onco-hématologie à l'Hôpital Paul Brousse, Groupe Hospitalier APHP Paris Sud et de la Région Île-de-France.)
- **1 microscope à Fluorescence Metasystem Isis** pour étudier les altérations chromosomiques et cytogénétiques dans les cellules tumorales de chaque patient (classement des cancers selon les anomalies moléculaires et identification des biomarqueurs dans les cellules tumorales.) (Groupe Hospitalier APHP Paris Sud et de la Région Île-de-France)
- **1 bourse de recherche de 2 ans du Docteur Eva HADADI (Unité INSERM U 935)** sur « la caractérisation des transitions épithélio-mésenchymales dans les cellules mammaires mutées pour le gène BRCA1 (cancer du sein)»
- **Recrutement d'un attaché de recherche clinique au sein de l'Institut fédératif d'hématologie Paris Sud** pour la création du 1^{er} registre des patients atteints de leucémie Myéloïde Chronique traités par thérapie ciblée.

Tous ces projets innovants dans la Recherche sur le Cancer sont au service des patients.

Nos actions sont financées uniquement grâce aux dons, donation, legs, nous ne percevons aucune subvention publique.

**Un legs est une démarche très particulière, un « don de soi »,
une empreinte que vous laissez durablement pour le futur.
Au nom des chercheurs, MERCI pour vosre soutien.**

► Notre ADN, la Recherche Scientifique et médicale

Fondé le 09 février 1987 par le Professeur Claude JASMIN, Cancérologue et chercheur, VAINCRE LE CANCER - NRB fête aujourd'hui ses 30 ans, consacrés à la lutte contre le Cancer.

Association d'intérêt général ayant pour but exclusif la recherche scientifique et médicale, sous le statut de la loi du 1er juillet 1901, ses objectifs sont :

- **Développer des études et recherches portant sur le Cancer et les leucémies** incluant toute nouvelle recherche biomédicales avec les innovations technologiques, utilisant les cellules souches et les traitements génétiques.
- **Accélérer la mise à disposition des patients des nouvelles méthodes de pronostic, diagnostic et traitement des affections considérées.**
- **Apporter générosité et solidarité à toutes les victimes du Cancer.**

► Une attribution démocratique et transparente des fonds

2 organes principaux :

- **1 Conseil Scientifique** général qui évalue les axes de recherche porteurs et définit en concertation les besoins des chercheurs : il évalue les projets scientifiques qui lui sont soumis au regard des connaissances scientifiques et médicales actuelles.
- **1 Conseil d'Administration** bénévole chargé d'allouer les fonds disponibles et d'assurer la pérennité de l'association.

Un très petit nombre de salariés permanents s'occupent du développement de l'Association, permettant de minimiser les charges et de reverser un maximum de fonds à la Recherche contre le Cancer.

► Une Association mobilisée

VAINCRE LE CANCER – NRB organise plusieurs rendez-vous annuels indispensables au financement de la Recherche : Tournoi de football caritatif Challenge Nathalie, course caritative, Dîner des Donateurs. Tous ces événements permettent de collecter les fonds indispensable à la poursuite de nos actions.

Nous pouvons également compter sur des membres d'honneur qui contribuent à l'essor de nos missions.

Rejoignez nous dans notre combat.



VAINCRE LE CANCER
NOUVELLES RECHERCHES BIOMEDICALES

Hôpital Paul Brousse - 12/14 avenue Paul Vaillant Couturier - 94800 Villejuif

Tél : 01 80 91 94 60 - Fax : 01 80 91 94 64 - E-mail : vaincrecancer.contact@gmail.com

www.vaincrecancer-nrb.org - www.facebook.com/VaincrecancerNRB

Association ayant pour but exclusif la Recherche Scientifique et Médicale